Favoriser la création et la pérennité des entreprises innovantes, voilà, 20 ans que le Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation (CEEI) de Montpellier Agglomération s'y emploie. Reconnu par la commission Européenne, cet outil de développement économique de l'Agglomération créé en 1987 est un organisme de soutien aux entrepreneurs innovants qui fait partie du réseau European BIC Network (EBN) et du réseau régional Synersud. Investis d'une mission d'intérêt public, les CEEI offrent une gamme de services intégrés d'orientation et d'accompagnement de projets de PME innovantes. Ils contribuent ainsi au développement local. Le CEEI de Montpellier Agglomération soutient la création de nouvelles générations d'entreprises innovantes et contribue au développement des entreprises existantes sur le territoire de l'Agglomération. Ses principales compétences sont la sensibilisation et la détection, le conseil économique (faisabilité, stratégie, business plan, recherche de financement...), la formation, l'hébergement à travers ses deux pépinières, l'accompagnement deux ans avant la création de l'entreprise et jusqu'à 5 ans en « post-création ». Le CEEI accompagne des projets à fort potentiel de développement principalement dans les secteurs de la santé, du génome, de la pharmacie, de la communication, des réseaux télécoms, de l'électronique, des logiciels et de l'environnement. Il est composé d'une équipe de 17 personnes et s'appuie sur un nombre important d'intervenants externes ainsi que des partenaires publics et privés. Le CEEI de Montpellier Agglomération est soutenu par la Région Languedoc-Roussillon, le Fonds social européen et la Drire.

INNOVATION

Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation, mode d'emploi

**Conseils, formations, sites internet, pépinières...
Un dispositif d'accompagnement est proposé par le Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation (CEEI) de Montpellier Agglomération aux entrepreneurs qui choisissent de créer une entreprise innovante dans l'Agglomération de Montpellier.
Tout savoir sur cet outil récompensé par la NBIA* avec le titre de premier incubateur mondial pour l'année 2007.**

** voir p. 4 et 5*

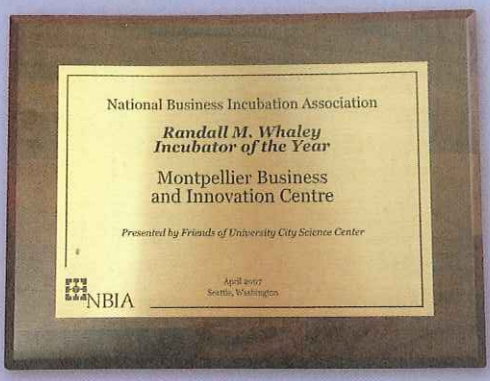

Seattle, USA, 3 avril 2007 : le CEEI de Montpellier Agglomération est primé « incubateur mondial de l'année » par la National Business Incubation Association (NBIA) pour l'accompagnement et la création d'entreprises.

TÉMOIGNAGE

Louis Delon et Cédric Bories

Porteurs de projet dans le secteur de la chimie

Photo : D. R.

Doctorants en chimie, Louis Delon, 29 ans et Cédric Bories, 28 ans, s'apprêtent à créer en juin leur entreprise baptisée Azasinth. *« J'ai toujours voulu créer mon entreprise, mais je n'avais pas trouvé d'idée suffisamment innovante pour me lancer. Quand mon collègue Cédric Bories m'a annoncé qu'il avait un projet de création de plateforme moléculaire qui intéressait les entreprises pharmaceutiques, j'ai dit banco »,* explique Louis Delon qui s'est rapidement tourné vers le CEEI et LRI pour être accompagné dans cette nouvelle aventure. *« Ils nous ont formés à la création d'entreprise et nous ont permis de prouver que notre idée était économiquement viable »,* raconte ce porteur de projet qui encourage les doctorants à suivre la même voie. *« Aujourd'hui, grâce au réseau d'accompagnement à la disposition des entrepreneurs innovants, c'est beaucoup plus facile de monter une entreprise. »*

DÉFINITION

CEEI, UN RÉSEAU EUROPÉEN

Lancé en 1984, sous l'impulsion de la Commission européenne, l'EBN (European BIC Network) est un réseau d'incubateurs destinés aux entreprises innovantes. Basé à Bruxelles, ce réseau s'appuie sur 200 CEEI répartis dans 21 pays européens.

Sept jeunes entreprises innovantes accompagnées par le CEEI de Montpellier Agglomération ont été distinguées par l'Usine Nouvelle dans son dossier sur « les 100 start-up de l'année » : Airtist (multimedia), Aquafadas (multimedia), Envilys (Environnement), Genepep (santé), Queoval (informatique), RNS Engineering (Environnement) et Voddnet (multimedia).

(Source : L'Usine Nouvelle du 15 février 2007)

TÉMOIGNAGE

Miren Lafourcade et Jérôme Olivares

Dirigeants de NOUT, spécialisée dans les logiciels de gestion sur mesure

Leur idée était de concevoir des logiciels plus adaptables et évolutifs. Mais la création d'entreprise avait l'air *« d'une immense montagne infranchissable »* pour ces ingénieurs. Le CEEI les a mis en confiance. *« Tous deux expérimentés dans notre domaine, célibataires et sans enfant, c'était le bon moment de se lancer dans la création de notre entreprise »*, raconte Miren Lafourcade. *« Le CEEI nous a permis de participer à une formation pour la création d'entreprise innovante et a mis à notre disposition des consultants spécialisés pour nous guider dans toutes les étapes du développement du projet, puis de l'entreprise »*. Hébergée à Cap Omega, NOUT a fêté fin janvier sa première année d'activité. *« Nous venons de sortir une nouvelle version de notre logiciel SIMAX, une technologie qui commence à intéresser plusieurs grands comptes »*, se félicite cette dirigeante qui a déjà recruté cinq personnes.

PORTEURS DE PROJETS

Comment bénéficier des services du CEEI ?

Vous avez une idée ! Comment la transformer en entreprise avec l'aide du Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation de Montpellier Agglomération. Les explications de Patricia Reeb, directrice du CEEI.

Qui peut s'adresser au CEEI ?
Tous les créateurs qui ont une bonne idée et une compétence. Notre objectif est d'apporter une réponse aux personnes qui veulent entreprendre. Quand ils ne correspondent pas au profil du CEEI, nous les orientons vers une structure plus adaptée à leur projet (voir liste ci-contre).

Quels types de projet peuvent être suivis par le CEEI ?
Nous accompagnons les projets innovants, c'est-à-dire des projets qui ont un avantage concurrentiel déterminant et durable. Ces projets doivent viser au minima le marché national, et représenter un certain potentiel de développement notamment en terme d'emplois. Les porteurs doivent être compétents dans leur domaine.

Quelle est la première démarche à faire ?
Quand on a un projet, la première chose à faire, c'est de trouver quelqu'un à qui en parler. Appelez le CEEI, la Chambre de Commerce et d'Industrie ou la Chambre des Métiers sans attendre, même si votre projet n'en est qu'au stade de l'idée. Si votre projet correspond aux critères du CEEI, la personne que vous aurez en ligne vous donnera un rendez-vous avec un conseiller et vous enverra une fiche projet à remplir pour préparer ce premier entretien d'évaluation au CEEI.

Comment se déroule ce premier entretien ?
L'objectif de cette rencontre est d'expliquer comment le CEEI accompagne un projet, d'évaluer le niveau d'avancement du projet, de lui donner les premières pistes pour approfondir son idée, d'identifier les ressources et de constituer un plan de travail.

Comment les dossiers sont-ils sélectionnés ?
Les dossiers sont présentés au comité d'agrément qui se réunit une fois par semaine. Ce comité composé de l'ensemble des conseillers du CEEI et de sa direction décident à la majorité.

Combien de rendez-vous sont-ils nécessaires pour évaluer le projet ?
Quatre ou cinq réunions de travail. Elles permettent au chargé de mission d'apporter au porteur de projet les éléments de méthode, de réflexion et de connaissances nécessaires pour passer de l'idée au projet. Ce projet est résumé sur 3 pages.
Après sélection, le porteur de projet signe avec Montpellier Agglomération un « contrat d'accompagnement » dans lequel il s'engage à créer son entreprise sur le territoire de l'Agglomération, si celle-ci est créée. La phase d'accompagnement de deux ans maximum débute alors jusqu'à la date de création de l'entreprise.

Patricia Reeb, directrice du CEEI.

Le CEEI accompagne-t-il également les entreprises innovantes déjà créées ?
Oui. C'est une période à la fois sensible et passionnante où le créateur peut encore s'appuyer sur le CEEI. Nous accompagnons l'entreprise dans sa phase d'amorçage et de développement pendant trois ans pour mettre en place les tableaux de bord, faciliter l'accès au financement de la trésorerie et du lancement commercial, faciliter l'accès aux réseaux ... Nous continuons également de proposer des formations ciblées sur le crédit impôt recherche, la gestion de la croissance...

NBIA

Le CEEI de Montpellier Agglomération a reçu le 3 avril dernier à Seattle le titre d'*incubateur mondial de l'année 2007* remis par le réseau international américain National Business Incubation Association (NBIA). Le réseau NBIA est la première organisation internationale rassemblant les professionnels de la création et de l'incubation d'entreprises. Il compte 1 500 membres professionnels de la création d'entreprises dont 25 % hors Etats-Unis. www.nbia.org

LEXIQUE

Les incubateurs ont pour mission de favoriser l'émergence et la concrétisation de projets de création d'entreprises innovantes valorisant les compétences et les résultats des laboratoires des établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur.

Les pépinières d'entreprises accueillent pendant trois ans les entreprises innovantes accompagnées dans leur stratégie et leur développement par le CEEI de Montpellier Agglomération. Ces bâtiments disposent d'équipements mutualisés et d'espaces locatifs modulables.

Les hôtels d'entreprises (Cap Gamma, Cap Delta et le Millénaire) sont des offres immobilières locatives dédiées à un secteur d'activités. Ils accueillent les entreprises en sortie de pépinière avant de pouvoir construire leurs propres locaux ou des entreprises matures qui recherchent des solutions immobilières spécifiques offrant des équipements mutualisés.

LES AUTRES ORGANISMES D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

- **AETE,** Association Euro-Méditerranéenne pour le travail et les Echanges
  710, rue d'Alco
  34070 Montpellier
  Tél. : 04 99 77 21 77
  www.aete.fr
- **Boutique de Gestion AEDE,** Association pour l'Emploi et le Développement des Entreprises
  3, rue Pagezy
  34 000 Montpellier
  Tél. : 04 67 58 48 45
  www.boutiques-de-gestion.com
- **Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier**
  Mission Création
  2300, av. des Moulins
  34 944 Montpellier
  Tél. : 04 67 10 24 00
  www.montpellier.cci.fr
- **Chambre de Métiers de l'Hérault**
  44, avenue Saint Lazare
  34 000 Montpellier
  Tél. : 04 67 72 72 00
  www.cm-herault.fr
- **Couveuse d'activités Crea-Lead**
  26, rue Enclos Fermaud
  34 000 Montpellier
  Tél. : 04 67 06 96 72
- **Profession Sport 34**
  200 avenue du Père Soulas
  34094 Montpellier
  Tél. : 04 67 10 14 76
  www.professions-port34.com
- **Scop Entreprise LR**
  4, rue du Lantissargues
  34070 Montpellier
  Tél. : 04 67 06 01 20
  www.scop.coop
- **PFCA,** Plate-Forme Interdépartementale de la création d'activités
  298 rue d'Alco – Bât F
  34 080 Montpellier
  www.contact-pfca.org

ENTREPRENEURS INNOVANTS

L'accompagnement individualisé du CEEI

Etape par étape, le CEEI propose aux porteurs de projets un accompagnement individualisé, à base principalement de conseils et de formations, pour mener à bien leurs démarches jusqu'au développement de leur entreprise.

Un conseiller attitré

Chaque créateur est accompagné par un coach (ou conseiller) attitré. Dans la phase avant la création d'entreprise d'une durée maximale de deux ans, le conseiller accompagne le porteur de projet dans l'évaluation de la faisabilité technique et commerciale de son projet, l'élaboration de son business plan, ainsi que son intégration dans l'environnement économique et institutionnel. Il l'aide dans sa recherche de financement et le forme au métier de dirigeant. Après la création de l'entreprise, le CEEI propose un suivi pendant trois ans et entoure le créateur dans toutes les étapes délicates d'amorçage et de développement de sa société innovante.

Des formations

D'autre part, pour les entreprises en développement, à chaqu stade une formation est proposée par le CEEI pour répondre aux besoins des entrepreneurs innovants de l'Agglomération. Ces formations sont essentielles pour consolider les compétences des créateurs et se construire des réseaux.

Des outils internet

Différents outils internet sont également mis à la disposition par le CEEI pour que les porteurs de projets se posent les bonnes questions avant de créer leur entreprise ou qu'ils téléchargent gratuitement le logiciel Montpellier-business-plan.

TÉMOIGNAGE

Photo : D. R.

Franck Laporte et Jean-Claude Duchayne

Dirigeants de Annealsys, spécialisée dans les équipements de traitement thermique

C'est au Forum de la création d'entreprise au Corum, que Franck Laporte et Jean-Claude Duchayne, deux associés qui avaient déjà créé une entreprise dans la région grenobloise, ont connu le CEEI. Au moment de lancer leur projet de conception et réalisation d'équipements thermiques pour les laboratoires et les universités, ils se sont naturellement tournés vers cette structure. *« Nous connaissions le métier de chef d'entreprise, mais n'avions pas de réseau à Montpellier. Le CEEI nous a aidés à trouver des locaux, à monter des dossiers, à nous former… Aujourd'hui encore, quand j'ai besoin de conseil, je les appelle. Ils me font toujours gagner beaucoup de temps »,* explique Jean-Claude Duchayne. Créée en 2004, Annealsys a doublé chaque année son chiffre d'affaires. Un chiffre d'affaires réalisé à 90 % à l'export.

Zoom sur LRI (Languedoc Roussillon Incubation)

Passerelle entre recherches et création d'entreprise, Languedoc Roussillon Incubation a pour mission de promouvoir la création d'entreprises innovantes. Soutenue par le Ministère de la Recherche et des Nouvelles Technologies, le Fonds Social Européen, la Région Languedoc Roussillon et le Département de l'Hérault, Languedoc Roussillon Incubation apporte aux porteurs de projets, même en phase très émergente, un appui en terme de conseils et d'orientation, de formation, de financement et d'hébergement.

www.lr-incubation.com

LE CHIFFRE

80%

C'EST LE TAUX DE PÉRENNISATION DES ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES PAR LE CEEI 3 ANS APRÈS LEUR CRÉATION POUR UNE MOYENNE NATIONALE DE 63,4%

HÉBERGEMENT

Deux pépinières pour faire ses premiers pas

Depuis 20 ans, le CEEI a développé une offre d'hébergement pour les entreprises innovantes suivies. Il gère deux pépinières d'entreprises dans l'Agglomération : Cap Alpha et Cap Omega.

Cap Alpha

Située à Clapiers, la pépinière Cap Alpha est opérationnelle depuis 1987. Proche des centres de recherche et des universités, elle accueille, dans un bâtiment de 3 500m² sur deux niveaux, une vingtaine d'entreprises du secteur des sciences du vivant. Bureaux simples ou multiples, plateaux techniques et laboratoires, les entreprises choisissent la formule la mieux adaptée à leur activité et bénéficient de services partagés : accueil, courrier, reprographie, salles de réunions, équipements de communication avancés et haut débit…

Cap Omega

Inaugurée en 2004, la deuxième pépinière de Montpellier Agglomération, Cap Omega, accueille une trentaine d'entreprises innovantes spécialisées dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et la hi-tech. Ce bâtiment de 5 300 m² s'ouvre sur le parc Eurêka, à proximité des principales entreprises TIC de l'Agglomération, de l'aéroport et de l'autoroute. D'une grande fonctionnalité, il comprend des lieux de travail modulables, des services communs et de nombreux espaces de convivialité. A Cap Alpha comme à Cap Omega, l'hébergement en pépinière facilite les échanges inter-entreprises généralement fructueux en termes de conseils et d'expériences vécues. Mais toutes les entreprises innovantes accompagnées par le CEEI ne sont pas hébergées dans ces pépinières. Certaines installent leurs activités dans d'autres sites de l'Agglomération comme les incubateurs des centres de recherche et des universités, les ateliers relais ou les hôtels d'entreprises selon la phase de développement de leur projet ou de leur entreprise.

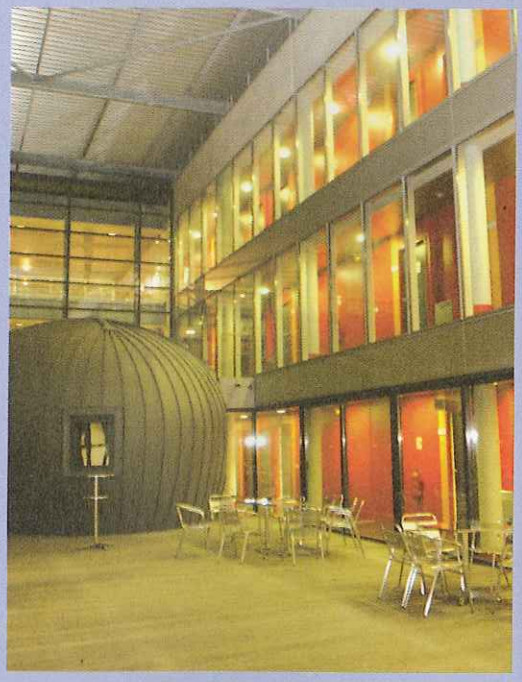

Accompagnées par le CEEI, plus de 370 entreprises ont créé près de 3 100 emplois dans l'Agglomération

ABR-Développement à Baillargues (dispositifs médicaux dans le domaine de la dermato-esthétique), Budget Telecom à Montpellier (portail de comparaison et intermédiation en téléphone et internet), Cyberia à Montpellier (ensembles modulaires pour intégrateurs, robotique téléopérée), DiaDom à Clapiers (voir interview), Genesys à Montpellier (système de téléconférence), Hymatom à Vendargues (caméras de sécurité), IES à Montpellier (conception, réalisation et commercialisation de systèmes électroniques pour véhicules électriques), I2A à Pérols (logiciels et systèmes experts), Maxmat à Montpellier (automates pour le diagnostic des laboratoires d'analyses), Nexwave Solutions à Montpellier (logiciels et systèmes d'exploitation embarqués), Smartcode rachetée par Palm Source Europe à Montpellier (informatique orientée objet), Sferis à Villeneuve-lès-Maguelone, Tiwak à Castelnau le Lez (jeux vidéo pour consoles nouvelles générations)…

TÉMOIGNAGE

Lionel Vargel

Dirigeant de Compufirst, spécialisée dans la distribution de produits informatiques sur le web pour les PME

Trois anciens managers de Dell ont choisi de créer leur entreprise innovante à Montpellier plutôt que de profiter d'une évolution de carrière à Paris. «*A Montpellier, nous concilions le cadre de vie et la réalité économique avec un bassin d'emploi qualifié et motivé.*» Experts dans leur secteur d'activité, mais pas dans la création d'entreprise, ils ont trouvé au CEEI une structure qui leur a fait «*gagner du temps et de l'argent*». «*On ne savait pas ce qu'il fallait faire, l'équipe du CEEI nous a expliqué comment bien le faire tout en nous laissant*

assumer nos choix. Le CEEI nous accompagne, mais c'est nous qui décidons !», explique Lionel Vargel. Créée fin 2006, Compufirst vient de lancer son site internet et compte six salariés installés à Cap Omega, «*une pépinière très fonctionnelle et qui donne à la société une bonne image de marque*».

PARTENARIAT

Réseaux d'accompagnement, institutions, universités, centres de recherche, organismes financiers…

Le réseau de l'accompagnement des créateurs d'entreprises innovantes est très dense. Le CEEI coopère avec de nombreux partenaires locaux. Les services valorisation des universités et centres de recherche, Transfert Languedoc-Roussillon, Languedoc-Roussillon Incubateur (LRI), les incubateurs des centres de recherche et des universités… Dotée de compétences complémentaires, chacune de ces structures travaille ensemble pour faciliter la création d'entreprises innovantes. A travers ces partenariats, le CEEI resserre les liens entre la recherche, l'université et les entreprises pour favoriser la valorisation et le transfert de technologie par la création d'entreprises. Un tiers des projets accompagnés par le CEEI est issu de ces universités et écoles fortement implantées dans l'Agglomération. Cette matière grise locale est régulièrement sensibilisée par le CEEI à travers des conférences sur place pour dynamiser l'esprit d'entreprendre. L'équipe du CEEI s'attache également à faciliter cette mise en relation entre le tissu économique et les universités pour profiter de toutes les compétences que recèle ce monde universitaire et scientifique.

Les financeurs publics et privés

Partenaire des banques, institutions et organismes financiers, le CEEI facilite l'accès aux financements des entreprises innovantes. Il assiste les créateurs dans leur recherche de financements privés (banques, capitaux risqueurs, Business Angels…) et publics (Région Languedoc-Roussillon, Oseo Innovation…) pour viabiliser les stratégies de développement des projets à potentiel.

TÉMOIGNAGE

Bruno Meline

Dirigeant de DiaDom, spécialisée dans la vente de consommables médicaux

Après cinq années passées à Cap Alpha, DiaDom poursuit sa croissance depuis 2005 dans de nouveaux locaux de 600 m² à Clapiers. Positionnée sur le marché de l'hospitalisation à domicile, cette société compte aujourd'hui 27 salariés. Son chiffre d'affaires en forte progression lui a permis de décrocher en 2005 le label « Gazelle » décerné aux PME les plus dynamiques de l'économie française. *« L'accompagnement du CEEI nous a permis de nous concentrer sur notre business. Pendant les cinq premières années de DiaDom, nous avons profité de l'ensemble de ses infrastructures, de son réseau pour des solutions techniques et financières, des nombreux conseils et de l'écoute de son équipe… »*, explique Bruno Meline qui développe cette année sa force de vente et s'apprête à créer une boutique en ligne.

LES OUTILS SUR LE NET

Sur le site montpellier-agglo.com/eco, vous pouvez accéder dans la rubrique «nos autres sites», à des outils d'aide comme :

- **Créer une entreprise.** Pour se poser les bonnes questions avant la création.
- **Business-plan.** Pour réaliser son business-plan avec un logiciel gratuit.
- **Démarrer votre entreprise.** Pour faciliter les premiers pas administratifs de son entreprise.
- **Bureau virtuel créateur.** L'outil de travail collaboratif des entreprises du CEEI.

POUR EN SAVOIR PLUS

CEEI de Montpellier Agglomération Cap Alpha-Cap Omega
CAP OMEGA
Rond Point Benjamin Franklin – 34 960 Montpellier
Tél. : 04 67 13 00 00 • www.montpellier-technopole.com

Cyber Base
275 rue Léon Blum – 34 000 Montpellier
Tél. : 04 67 99 61 37 • www.cyberbase-montpellier.com